

Association Doline427
1412 route de durbans
46320 Flauja-Gare

Procès-verbal de l'assemblée générale constitutive du 17 avril 2024

Le mercredi 17 avril 2024, les fondateurs de l'association Doline427 se sont réunis en assemblée générale constitutive au futur siège social de l'association, 1412 route de durbans 46320 Flauja-Gare.

Sont Présents :

- Brunet Sophie, danseuse, demeurant au 127 bd national, 13003, Marseille
- Haute Élisabeth, machiniste constructrice de décor, demeurant au 122 chemin de Paraud, 07000, Flaviac
- Cottin Stéphane, architecte en systèmes d'information, demeurant au 54 rue monte cristo, 13005, Marseille

L'assemblée générale désigne Brunet Sophie en qualité de président de séance et Stéphane Cottin en qualité de secrétaire de séance.

Le président de séance met à la disposition des présents le projet de statuts de l'association et l'état des actes passés pour le compte de l'association en formation.

Puis il rappelle que l'assemblée générale constitutive est appelée à statuer sur l'ordre du jour suivant :

- présentation du projet de constitution de l'association ;
- présentation du projet de statuts ;
- adoption des statuts ;
- désignation des premiers membres du bureau ;
- désignation des premiers membres du conseil d'administration ;
- pouvoirs en vue des formalités de déclaration et publication.

Enfin, le président de séance expose les motifs du projet de création de l'association et commente le projet de statuts.

Il ouvre la discussion. Un débat s'instaure entre les membres de l'assemblée autour des projets potentiels de l'association, ainsi que des sources de financements envisagés. Des outils de gestion administrative et financière doivent être mis en place rapidement afin d'assurer la bonne gestion de l'association.

Après quoi, personne ne demandant plus la parole, le président de séance met successivement aux voix les délibérations suivantes.

1ère délibération : L'assemblée générale adopte les statuts dont le projet lui a été soumis.

Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

2ème délibération : L'assemblée générale constitutive désigne en qualité de premiers membres du bureau

-« Brunet Sophie, de nationalité Française, danseuse, demeurant au 127 bd national, 13003, Marseille, est élue en qualité de présidente de l'association Doline427 ».

-« Haute Élisabeth, de nationalité Française, machiniste constructrice de décor, demeurant au 122 chemin de Paraud, 07000, Flaviac, est élue en qualité de trésorière de l'association Doline427 ».

-« Cottin Stéphane, de nationalité Française, architecte en systèmes d'information, demeurant au 54 rue monte cristo, 13005, Marseille, est élu en qualité de secrétaire général de l'association Doline427 ».

Conformément aux statuts, cette désignation est faite pour une durée maximale de 1 an, expirant lors de la première assemblée générale ordinaire.

Les membres du conseil ainsi désignés acceptent leurs fonctions.

Sophie Brunet, présidente

